CCI NÎMES

100% Stratégie

LES ÉLUS CONSULAIRES S'ENGAGENT À VOS CÔTÉS | Nº 1 - JANVIER 2014

édito

Meilleurs vœux !

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle année.

Une année que nous voulons, tous, celle du rebond de l'économie. Certes la visibilité sur l'avenir est faible, il est d'autant plus nécessaire d'unir nos forces. C'est pourquoi j'ai voulu, pour ce numéro de 100% Stratégie, insister sur tout l'accompagnement qu'opère au quotidien votre CCI, toutes les idées et actions que nous mettons en œuvre chaque jour pour aider les entreprises à se préserver, se développer et innover. La CCI est aujourd'hui le moteur des actions collectives qui contribuent à améliorer le climat des affaires. Elle soutient et appuie les initiatives porteuses issues des entrepreneurs...

En 2014, plus que jamais, rassemblons nos forces vives et les décideurs pour donner toutes ses chances à notre territoire et à son développement économique.

Nous sommes 100% opérationnels, 200% à vos côtés. Bonne année !

Henry Douais,
Président de la CCI Nîmes

COMMERCE

Village de marques : eh oui, c'est encore non !

Plus de 5000 commerçants se sont mobilisés, inlassablement, avec le soutien de la CCI Nîmes pour peser de tout leur poids contre l'implantation d'un "village de marques" à Gallargues. C'est gagné !

Catherine Gerbaud, propriétaire de la boutique Vent du sud à Uzès. A la tête du collectif .

Les villages de marques essaiment sur le territoire national : il y en a déjà 24 en France, sans compter les 48 projets gelés ou abandonnés. Un "appétit" qui trouve ses origines dans des opérations de promotion immobilière bien loin de l'intérêt économique local... C'est en tout cas la position défendue par Catherine Gerbaud, commerçante d'Uzès et présidente de l'association qui rassemble 5000 commerçants et artisans unis contre les projets qui fleurissent dans le Gard, à Fournès d'abord, puis à Gallargues : "À chaque création d'un village de marques, les destructions d'emploi sont 3 à 4 fois supérieures aux créations ! Les villages de marques assèchent l'économie locale...". C'est d'autant plus grave que de forts soupçons se portent sur ces "villages" : loin de constituer de bonnes affaires, les produits présentés ne seraient, pour certains, pas des surstocks d'usine, mais des productions spéciales organisées à bas coût par certaines enseignes. Autant dire que, d'après Catherine Gerbaud, le consommateur se fait berner, et que des enseignes contournent allègrement la loi sur les périodes de soldes !

Engagement total de la CCI

L'ensemble de ces éléments et le risque majeur que représentent ces villages de marques au plan environnemental ont conduit la CCI Nîmes à prendre fortement position aux côtés des commerçants et artisans. "Notre collectif a fait échouer deux projets : celui de Fournès et celui de Gallargues. Mais c'est surtout grâce à la CCI de Nîmes qui est intervenue avec une expertise incroyable. C'est la raison qui l'a emporté contre le pognon", précise Catherine Gerbaud. La CCI a pesé de tout son poids auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC), qui a finalement rejeté le dossier : "Ce dossier n'était pas un projet de territoire mais un simple projet d'opportunité immobilière. Je crois qu'il est temps que les élus locaux prennent conscience de la réalité, cessent de se préoccuper de leur seul pré carré et changent d'échelle lorsqu'ils ont à donner une autorisation pour de telles implantations", s'insurge Henry Douais, Président de la CCI Nîmes. À Gallargues, on a tout simplement choisi la facilité en pensant pouvoir mener ce projet en catimini, en oubliant le développement durable, la saturation des réseaux routiers, la qualité et la pérennité de l'emploi, jusqu'à supprimer des terres cultivées, c'est dommage. Les instances départementales et nationales ont à juste titre sanctionné ces manœuvres...

Contact : Jean-Thierry Lazare
jean-thierry-lazare@nimes.cci.fr

Jean-Michel TESTARD
Vice Président Commerce
CCI NÎMES

"Les villages de marques, un concept obsolète, une supercherie !"

TOUS SECTEURS

Les entrepreneurs jouent collectif !

On n'est jamais si fort qu'en se regroupant. La CCI l'a compris depuis longtemps : elle anime les réseaux d'entreprises et valorise les savoir-faire locaux auprès des grands donneurs d'ordre, et c'est tout le circuit économique du territoire qui se trouve renforcé.

Photo ©Sylvain Thomas

L'union fait la force. Une maxime qui prend tout son relief dans le contexte ultra-concurrentiel actuel. La CCI Nîmes la décline de multiples façons : animations de clubs d'entreprises territoriaux ou sectoriels, mises en relation, réunions d'information, actions collectives, mutualisations…

La CCI Nîmes a ainsi un véritable rôle moteur qui a pour vocation d'encourager et d'accompagner les synergies gagnantes.

A Villeneuve-lès-Avignon, par exemple, les associations de commerçants (l'ACAPLA et l'ACAHV) se sont regroupées au sein d'une fédération, qui a été créée avec l'appui de la CCI. Ce soutien se traduit notamment par la mise en place d'un manager de centre-ville dédié au secteur du Gard Rhodanien, Son rôle est de fédérer, mobiliser et coordonner les différents acteurs économiques locaux pour accélérer le développement commercial de la ville. La création de cette fédération est une parfaite illustration de la volonté de la CCI Nîmes d'être aux côtés des entreprises et des commerçants tant au niveau technique que financier avec une aide toute particulière apportée aux projets d'animation innovants.

Pour encourager les commerçants de proximité à travailler ensemble, la CCI a également organisé le 29 octobre dernier la Nuit du Commerce sous la thématique rarement abordée "Comment communiquer collectivement pour développer individuellement son chiffre d'affaires." Cette Nuit du Commerce a regroupé des spécialistes de la communication et de l'action commerciale afin de donner aux entreprises les clefs de réussite d'une telle démarche. Les UCIA de Beaucaire, Calvisson et Bagnols-sur-Cèze, récemment distinguées par la CCI Nîmes, ont également présenté leurs actions locales. Leurs retours d'expérience ont largement contribué au succès de cette nuit.

Du côté des secteurs de l'industrie et des services aux entreprises, la CCI Nîmes intervient sur des grands travaux programmés dans la région pour les 10 prochaines années. L'exemple le plus parlant est celui du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier avec Oc'via. La CCI a obtenu que 20% des marchés pour la réalisation des travaux réalisés sur notre territoire, soient attribués à des entreprises locales. Ces contrats ont déjà permis de nombreuses embauches au niveau local et les effets s'en ressentiront jusqu'en 2017, année programmée de la fin des travaux. Autre exemple, le projet Eridan qui aura pour but de développer les capacités de transport de gaz naturel sur l'axe nord-sud, aujourd'hui arrivé à saturation et sur lequel la CCI de Nîmes se positionne déjà. La CCI Nîmes a donc un rôle d'accompagnement des entreprises locales pour accéder et se positionner sur des marchés d'envergure. Un positionnement en adéquation avec sa politique de mise en réseaux des entrepreneurs et de véritable moteur de l'économie.

La mise en place de stratégie collective passe aussi par le biais de transmissions d'entreprises réussies en collaboration et partenariat avec les Experts Comptables, avocats, notaires, fédération des banques et groupes d'assureurs impliqués dans ce processus complexe de transmission d'entreprise.

Autant d'exemples qui démontrent sans équivoque la nécessité de rassembler les énergies pour agir utilement.

Contact : Jean-Luc Cauquil
jl-cauquil@nimes.cci.fr

Franck Dubuc
Vice-Président Industrie
Membre du bureau
CCI Nîmes

Et l'interconsularité ?! !

La CCI Nîmes s'applique à elle-même des principes identiques : que ce soit à travers le réseau régional des CCI, ou, comme au Vigan, en regroupant dans un même bâtiment toutes les chambres consulaires pour plus d'efficacité et des économies d'échelle importantes…

EN BREF

> PARC EXPO : LA CCI AUX MANETTES

Depuis le 1er octobre dernier, la CCI est devenue gestionnaire du parc expo de Nîmes. Un changement stratégique majeur pour cet équipement de premier plan qui était, ces dernières années, en perte de vitesse et de reconnaissance. La CCI Nîmes entend désormais développer notablement son activité pour en faire l'un des moteurs du développement économique, à même de générer davantage de retombées économiques pour la ville et tout le Gard.

Contact : Karine Boyer
karine-boyer@nimes.cci.fr

> LOYERS COMMERCIAUX : CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE

Les loyers commerciaux sont élevés, et pénalisent la reprise et le développement économique ; ce constat, que chacun peut faire au quotidien, sera validé par une étude menée par la CCI Nîmes en 2014 sur les communes de Nîmes, Saint-Gilles et Marguerittes. L'objectif de cette étude est clair : faire pression sur les bailleurs pour obtenir une baisse de loyer afin de redonner aux centre-villes leur attractivité. Sont plus particulièrement visés, les professionnels qui pratiquent les baux précaires, véritables freins à l'investissement pour les locataires qui souffrent d'augmentations perpétuelles de leur loyer… L'observatoire des loyers commerciaux poursuivra cette étude en 2015 sur d'autres communes.

Contact : Bernard Michel
bernard-michel@nimes.cci.fr

> ÉCONOMIE NUMÉRIQUE : BIENVENUE DANS UN MONDE DIGITAL

La question de la présence sur internet ne se pose plus : être absent du web, c'est se couper de facto d'une partie de sa clientèle, qu'il s'agisse d'e-commerce ou plus simplement d'existence sur la toile. C'est pourquoi la CCI Nîmes, dans le cadre de son plan stratégique et avec l'appui de ses relais locaux, a organisé 5 réunions thématiques dans le but de sensibiliser commerçants et patrons de TPE-PME aux enjeux de la communication digitale. Les participants ont ainsi pu réaliser un état des lieux de toutes les tendances fortes de la présence des entreprises sur internet : optimisation, référencement, réseaux sociaux… Pour eux, une porte s'est ouverte sur internet !

Contact : Simon Pallier
simon-pallier@nimes.cci.fr

> TAXE D'APPRENTISSAGE : APPEL AUX CONTRIBUTIONS

La taxe d'apprentissage est certainement l'une des contributions des entreprises les plus productives : entièrement reversée aux établissements de formation, elle permet de renforcer l'enseignement technique et professionnel qui permettra aux entreprises, à leur tour, de trouver des personnels qualifiés et parfaitement formés à l'avenir.
Chaque entreprise a le libre choix de l'établissement agréé auprès duquel elle souhaite verser cette taxe ; la solution la plus simple reste cependant de s'adresser à la CCI Nîmes, organisme collecteur qui a mis en place un véritable service ad hoc, effectuant pour les entreprises toutes les démarches nécessaires. Vous avez jusqu'au 28 février prochain pour verser votre taxe d'apprentissage.

Contact : Ghislaine Pansier
ghislaine-pansier@nimes.cci.fr

TOUS SECTEURS

Fond d'aide, Fond d'amorçage

L'accessibilité au cœur des préoccupations

L'application de la loi sur l'obligation d'accessibilité pour les établissements recevant du public devient un point majeur qui risque de fragiliser le centre-ville. En effet la mise aux normes des commerces peut vite se révéler très onéreuse…

Jean-Yves GARCIA
Trésorier
Membre bureau
CCI Nîmes

Les critères d'attribution du fonds d'aide de la CCI Nîmes feront l'objet d'un arbitrage début 2014 et seront soumis à l'avis de l'état. À suivre…

La mise aux normes des commerces considérés comme des ERP (établissement recevant du public) doit être effective au 1er Janvier 2015. Cette action peut se révéler onéreuse pour les exploitants mais essentielle pour l'accès de tous. Cette mesure vise à lutter contre l'isolement des personnes à mobilité réduite, et la CCI se doit d'accompagner les commerçants dans cette lourde mise aux normes.

Parmi les solutions qui s'offrent à eux les commerçants peuvent :

• vérifier s'ils se trouvent en secteur sauvegardé pouvant bénéficier d'une dérogation

• faire appel au fonds d'aide que la CCI Nîmes souhaite mettre en place. Doté de 5 millions d'euros (soit 20% du budget de la Chambre), il permettrait aux commerçants d'être aidés dans la réalisation des travaux - par exemple sous forme de prêt d'honneur.

Pour être accompagné dans cette mise aux normes les commerçants peuvent faire appel à la CCI Nîmes.

5 réunions d'information ont déjà eu lieu à ce sujet, à l'hôtel consulaire et dans les relais de Beaucaire, Bagnols-sur-Cèze, Le Vigan et Vauvert. Il ne reste que quelques mois préparez-vous !

Contact : Gérald Biagetti
gerald-biagetti@nimes.cci.fr

SERVICE

Le boom de la Silver economy

Avec les évolutions démographiques que nous connaissons, le maintien à domicile des personnes âgées, devient une filière économique à part entière. La CCI Nîmes va contribuer à la structurer.

Rudolph ROUCAYROL
Elu CCI Nîmes

Projet "sans fourchettes" :

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ont des difficultés à se servir de couverts.

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec I2ML, la CCI Nîmes a soutenu le projet "sans fourchettes" qui vise à :

- redonner aux malades l'accès au restaurant, leur permettre de partager un moment convivial autour d'un repas "sans fourchettes" et de les extraire d'une relation malade/hôpital,

- sensibiliser les professionnels de la restauration à la maladie d'Alzheimer et les amener à proposer des menus adaptés aux besoins des personnes malades et de leur famille.

L'I2ML est accompagné dans ce projet par l'association Mémoire et Santé de Marseille.

Cette opération a eu lieu au CFA de Marguerittes le 22 novembre dernier. Les apprentis en hôtellerie ont conçu un menu "sans fourchettes" pour 40 couverts, 20 malades et 20 accompagnants infirmiers. Une jolie première !

Rarement dans l'histoire récente un pan tout entier de l'économie n'a émergé de manière aussi fulgurante : celui du maintien à domicile des personnes âgées dépendantes affiche une croissance et des promesses d'avenir à faire pâlir bien d'autres secteurs d'activité ! C'est dans ce contexte que la structuration de la filière devient une nécessité afin d'organiser sa croissance : c'est ce que la CCI Nîmes s'est engagée à faire, dans le cadre de son plan stratégique, pour que les entreprises puissent s'impliquer dans cette activité sur des bases solides. Pour y parvenir, la CCI Nîmes a notamment signé un partenariat à long terme – 5 années - avec la Fondation I2ML (Institut méditerranéen des métiers de la longévité) de l'Université de Nîmes, spécialisée dans cette problématique.

Un programme d'action, trois axes de développement

La signature de ce partenariat unique va permettre de développer la filière autour de trois axes majeurs :

• L'accompagnement des entreprises avec la création d'un "Living Lab" sur l'habitat et l'autonomie des seniors mis à la disposition des entreprises, étudiants et chercheurs, pour accélérer la conception de nouveaux produits adaptés à cette clientèle. La CCI Nîmes participera, notamment financièrement, aux travaux de R&D.

• L'appui à la formation et à la valorisation de la recherche académique, par la création de nouvelles formations spécifiques, plus particulièrement via CCI Sud Formation CFA Nîmes.

• L'animation sociale, en organisant en partenariat avec des acteurs publics ou privés des opérations de sensibilisation et de prévention à destination des seniors et des décideurs.

Ces trois axes, associés aux compétences de I2ML et des services de la CCI Nîmes, vont permettre de booster durablement cette nouvelle filière.

Contact : Jessy Favari
jessy-favari@nimes.cci.fr

L'AGENDA

> RENCONTRE AVEC FRANÇOIS DE CLOSETS

Le 20 Janvier à 18h30 la CCI Nîmes aura l'honneur de recevoir le célèbre essayiste François de Closets à l'occasion de la sortie de son livre "Maintenant ou Jamais".

Livre pleinement ancré dans l'actualité économique qui dresse le portrait d'une France en déclin depuis vingt ans, une France qui vit avec des finances méditerranéennes et des taux d'intérêt germaniques. François de Closets exposera lors de cette conférence le scénario qui se profile et nous proposera la dernière chance de nous en sortir, Maintenant ou Jamais.

Une soirée organisée à l'initiative du club des 100 et en partenariat avec le Forum Nîmois Charles Gides.

Contact : Valérie Jouve
valerie-jouve@nimes.cci.fr

> LA NUIT DE L'ORIENTATION

La Nuit de l'orientation se déroulera le vendredi 7 février 2014 de 17h à 22h à l'hôtel Consulaire. Cet événement s'adresse aux lycéens et étudiants qui souhaitent se renseigner sur leur orientation. 300 professionnels présents pour des rencontres speed dating, des conseillers d'orientation, test d'orientation et des animations. Une manifestation festive et conviviale pour s'orienter sans stress.

Contact : Rémy Savary
remy-savary@nimes.cci.fr

> INAUGURATION NOUVEAU HALL DE L'HÔTEL CONSULAIRE LE LUNDI 10 FÉVRIER !

Dans un contexte de changement d'identité visuelle, de réorganisation de certaines missions de la CCI et d'harmonisation des pratiques d'accueil et de conseil client la CCI a anticipé la nouvelle règlementation en matière d'accessibilité en ayant réalisé des travaux d'aménagement dans son hall. L'objectif est de profiter de ce réaménagement pour repenser complètement l'accueil des entreprises et des porteurs de projet lorsqu'ils se présentent.

Les nouveaux locaux permettront ainsi de favoriser l'écoute du porteur de projet pour lui apporter le meilleur conseil afin de l'accompagner dans la mise en place de son projet.

L'inauguration du Hall, le 10 Février prochain, se fera en présence d'André Marcon, Président de CCI France et Jean-François Roubaud Président de la CGPME.

TOURISME

Une Nuit sous le signe du Tourisme

Jean-Loup CALINI
Vice-Président Services CCI Nîmes

Un projet touristique structurant pour notre territoire, ce sont de nouveaux emplois pour demain.

La CCI Nîmes a organisé le lundi 18 Novembre à l'hôtel consulaire "La Nuit du Tourisme". Cet événement s'est voulu comme un moment de concertation et d'échanges qui a offert à tous les professionnels et acteurs du tourisme un regard actualisé et prospectif sur les potentialités de notre territoire. La CCI Nîmes et son président Henry Douais ont placé le tourisme comme l'un des secteurs moteur et déterminant de l'économie gardoise, le but premier étant de redonner un second souffle à la destination.

Quatre intervenants majeurs ont contribué au succès de cette nuit : Frédéric Pierret, Directeur exécutif de l'Organisation Mondiale du Tourisme qui a évoqué les évolutions du tourisme mondial, leurs conséquences pour le marché français et plus particulièrement pour le sud de la France. Il a apporté son soutien au projet de parc d'attractions sur lequel travaille la CCI, insistant sur la nécessité de structurer notre offre touristique autour d'un projet innovant. La CCI va d'ailleurs lancer une étude préalable de viabilité et peut compter sur le soutien du maire de Nîmes et président de Nîmes-Métropole, du président du Conseil Général du Gard, du maire d'Alès et président d'Alès Agglomération.

Nicolas Kremer, Directeur d'Exploitation du Parc du Futuroscope, Etienne Page, Directeur Général de Thélis et Thierry Amirault, Président de la Fédération Internationale des Logis ont également animé une conférence-débat passionnante sur le thème "comment améliorer votre chiffre d'affaires en valorisant les flux touristiques ?". Une question devenue déterminante pour l'avenir de la filière qui reste l'une des plus porteuses du Gard et dont la CCI Nîmes a fait l'un des axes fondamentaux de son plan stratégique 2012 - 2015.

Contact : Valérie Hutteau
valerie-hutteau@nimes.cci.fr

ENTREPRISE

Google et la CCI partenaires pour soutenir les entreprises.

Le 11 Décembre dernier s'est tenue à la CCI Nîmes la première "Google Academie", signe fort de la place de la CCI dans le développement des usages numériques dans les entreprises. Cette formation gratuite a été l'occasion pour les entreprises de faire le point sur leurs outils technologiques et numériques.

Cette journée s'inscrit dans la volonté de la CCI Nîmes d'informer, d'accompagner et de former les entreprises qui souhaitent être présentes sur le web et de ne pas être à la traîne en matière d'évolutions digitales. Elle a permis à tous les professionnels présents de profiter gratuitement de conseils des d'experts certifiés Google. Au programme, découverte des liens sponsorisés Google AdWords et des autres formats d'annonces : Mobile, Display et Vidéo. L'après-midi, des audits de visibilité personnalisés ont eu pour objectif d'apprendre à mettre en place des campagnes encore plus efficaces.

Un plan global

Cette démarche s'inscrit dans le plan global orchestré par la CCI Nîmes. Les entreprises ont un vrai besoin dans ce domaine. Il n'y a pas de petit acteur sur le web, ceux qui veulent s'y positionner doivent y être préparés. C'est pourquoi la CCI propose, outre la Google Académie, un ensemble de solutions :

• Un conseiller en économie numérique propose un accompagnement individuel pour aider les entreprises à faire le point sur leurs outils technologiques et sur leur développement sur le web.

• Des fiches techniques et pratiques qui balayent tous les aspects de l'économie numérique sont téléchargeables sur le site www.nimes.cci.fr

• La CCI Nîmes a mis en place, avec Formeum, plusieurs formations professionnelles liées au développement des usages numériques que ce soit du e-commerce, de la création de site vitrine ou du webmarketing.

• Elle accompagne les entreprises du e-commerce grâce à Chambersign qui permet de sécuriser les transactions en ligne.

• C'est enfin grâce aux réunions organisées sur le territoire que la CCI Nîmes s'est construite une véritable légitimité dans ce domaine.

Un plan global unique qui propose un véritable soutien aux entreprises et une réponse à une forte demande dans un secteur en plein essor.

Contact : Simon Pallier
simon-pallier@nimes.cci.fr

A télécharger sur le site
www.nimes.cci.fr

CCI NÎMES
Faire avancer toutes les envies d'entreprendre

www.nimes.cci.fr

www.mgtquidam.fr